

## **Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, la Ville reconduit l'opération Tranquillité Vacances.**

Depuis plusieurs années, la Ville de Lunel au travers de son poste de Police municipale propose aux Lunellois de bénéficier de l'opération Tranquillité Vacances. L'objectif est de prévenir les cambriolages en assurant une surveillance des habitations au cours de patrouilles régulières.

Ce service à destination de la population qui est assuré par la Police municipale pendant les deux mois d'été, est totalement gratuit. Il est mis en place afin de prévenir les cambriolages, particulièrement propices en cette période.

Pendant que vous profiterez de vos congés (sous réserve des mesures gouvernementales), les agents de la Police municipale pourront, sur votre demande, surveiller votre domicile pendant leurs patrouilles quotidiennes. Les horaires de passage changeront tous les jours afin de garantir au maximum l'opération et d'assurer un effet dissuasif. Les agents s'assureront ainsi de la sécurité de vos biens mais pourront aussi intervenir et prendre immédiatement les mesures nécessaires, le cas échéant.

Cette opération concerne principalement les habitations situées en zone pavillonnaire et les absences de longue durée (au minimum sept jours consécutifs). De plus, le logement devra être impérativement libre de tout occupant.

Pour bénéficier de ce service pendant les vacances, les personnes doivent s'inscrire 48 h avant leur départ à l'accueil du poste de police, **du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30**. Retrouvez également le bulletin d'inscription sur la page d'accueil du site de la ville (sur Mes démarches / Vie quotidienne).

### ***L'ESSENTIEL :***

#### **Opération Tranquillité Vacances Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2022**

Inscription à l'accueil du Poste de Police,  
du lundi au vendredi de 8 h à 12 h & de 14 h à 17h30

Renseignements : Poste de Police Municipale - ☎ 04 67 87 84 00  
[www.lunel.com](http://www.lunel.com) (Services & démarches en ligne)

